



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prestations sociales

Question écrite n° 98547

Texte de la question

Mme Jacqueline Farreyrol appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur le problème rencontré par les personnes âgées qui ne peuvent plus bénéficier de la CMU dès lors que les montants de l'allocation personnalisée au logement (APL) sont pris en compte dans le calcul de leurs ressources. Un grand nombre d'entre elles négligent leur santé en renonçant à se soigner et finissent hospitalisées d'urgence pour des pathologies graves qui auraient pu être traitées en amont à domicile. Ne pas tenir compte de l'APL dans le calcul des ressources permettrait à de nombreuses personnes âgées qui ont de faibles ressources de bénéficier de cette couverture maladie universelle. Elle souhaiterait connaître ses intentions dans ce domaine, et les mesures destinées à l'amélioration de la condition de nos personnes âgées et de leur santé.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Farreyrol](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98547

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Solidarités et cohésion sociale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 25 janvier 2011, page 660

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)